COUP DE PROJECTEUR
SUR LES PROJETS DE L'AGGLOMÉRATION

De nombreux projets ont été menés durant l'année 2022 par l'Agglomération de Delémont. Nous vous en présentons quelques-uns.

Les travaux d'aménagement de la traversée de Courroux, engagés depuis le début d'année 2021, sont arrivés à leur terme en novembre 2022. Une cérémonie d'inauguration a ponctué cette réalisation majeure du Canton et de la Commune de Courroux soutenu par la Confédération dans le cadre de l'Agglomération de Delémont. A cette occasion, une œuvre en bronze représentant une meute de loups réalisée par l'artiste Christian Schneiter a été dévoilée. La bonne collaboration entre les différents intervenants a permis de réduire la durée du chantier initialement prévue jusqu'en 2023.

Dans le cadre de cet aménagement, ce sont deux objectifs du projet d'Agglomération qui ont été réalisés. Le premier concerne des itinéraires cyclables visant à favoriser la cohabitation des deux-roues avec le trafic motorisé.

Le second est la traversée en elle-même avec la prise en compte des intérêts des transports publics, des piétons et des riverains.

Le marquage de bandes cyclables, la construction d'ilots de protection aux passages piétons, de nouveaux abris et des bordures d'accostage pour l'équipement des arrêts de bus sur la chaussée, un nouveau giratoire au carrefour de l'Eglise, des éléments ralentisseurs et un revêtement phono-absorbant sur l'ensemble de la traversée sont autant d'aménagements construits pour atteindre les objectifs du projet d'agglomération de première génération (PA1).

Les travaux financés par le Canton du Jura et la Commune de Courroux ont bénéficié d'un subventionnement de la Confédération de plus de 1,2 million de francs, soit un montant correspondant au 40% des frais imputables aux objectifs de l'Agglomération.

Bons pour la réhabilitation - Point sur l'opération 2022

L'Agglomération de Delémont s'était fixé comme objectif dans son Plan Directeur Régional de favoriser la revitalisation des centres des localités, notamment par la définition d'un programme de soutien financier et technique pour les projets de réhabilitation.

Pour ce faire, l'Agglomération de Delémont a lancé l'année passée des bons afin de fournir une première expertise aux propriétaires qui souhaitaient se lancer dans un projet de réhabilitation de leur bâtiment. Concrètement, dix-huit propriétaires provenant de différentes communes de l'Agglomération ont reçu un préavis positif de leur commune afin de bénéficier de ce bon.

Pour rappel, le bon consiste en un mandat d'une valeur de CHF 1'500.– donné à un architecte par les propriétaires.

Il est financé majoritairement par l'Agglomération à hauteur de CHF 1'000.– et le solde de CHF 500.– est à charge des propriétaires.

Le bilan de cette action sera tiré prochainement.

Projet Paysage et biodiversité

En 2020, l'Agglomération de Delémont avait présenté un projet dans le cadre de la Convention-programme 2020-2024 *« Paysage »* de la Confédération.

Ce projet vise à favoriser, grâce à des mesures concrètes, la biodiversité sur le domaine public. L'Agglomération possède donc un budget de CHF 250'000.– sur 5 ans pour financer des mesures concrètes.

Ce budget est supporté à hauteur de CHF 125'000.– par l'Etat et CHF 125'000.– par l'Agglomération. Ce montant a été réparti entre les communes au prorata du nombre d'habitants. La plupart des communes de l'Agglomération ont déjà bénéficié de ce soutien financier pour réaliser des aménagements.

En voici quelques exemples.

Des représentants de la Confédération ont visité certains aménagements et ont relevé la qualité de ces projets.

En 2023 et 2024, les communes de l'agglomération pourront continuer à proposer des projets afin de bénéficier de ce soutien financier et ainsi apporter des améliorations dans le domaine paysage et biodiversité.

Installation de nichoirs à oiseaux à Courrendlin.

Plantations et arborisation du jardin des rêves à l'école de Bellevie à Courroux.

Le Jardin des plantes médicinales sur la place Lessive à Delémont.

Création d'hôtels à insectes à Delémont.

Réalisation de bacs de permaculture à Develier.

TOUS EN ROUTE SUR LA VOIE DE LA « SOCIÉTÉ À 2000 WATTS » !

SuisseEnergie pour les communes
Société à 2000 watts

L'Agglomération de Delémont a organisé une conférence en novembre dernier sur le concept de la Société à 2000 Watts. Animée par Jérôme Attinger, responsable romand du programme Société à 2000W pour SuisseEnergie, et Elisa Theubet, mandataire énergie de l'Agglomération de Delémont, la conférence proposait des informations sur différentes manières de consommer moins et mieux.

La présentation s'est terminée par des exemples concrets de projets réalisés dans les communes de l'Agglomération de Delémont qui contribuent à les rapprocher de cet objectif. Voici quelques idées développées lors de cette soirée.

Plusieurs petits pas, expliqués par des situations concrètes lors de cette conférence, sont encore à faire pour chacun d'entre nous afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette :

Objectif 1 : abaisser la consommation d'énergie

Objectif 2 : réduire les émissions de CO_2

Objectif 3 : développer les énergies renouvelables

Saviez-vous que l'on produit 1 kWh en pédalant durant deux heures ?

Sous la forme d'un questionnaire dynamique, la soirée a offert de nombreuses informations parfois surprenantes aux participants. Ils ont pu apprendre par exemple que générer un kilowattheure demande bien plus d'énergie qu'on ne peut l'imaginer. En effet, il faut pédaler pendant environ 8 heures pour en produire un seul ! En pédalant 2 heures par jour, on couvre donc moins de 1% des besoins journaliers énergétiques de notre logement. Et en pédalant tout un week-end, on recevrait entre 20 et 80 centimes si l'on revendait nos kilowattheures à un distributeur. 32 cyclistes pédalant 24h/24 seraient nécessaire à couvrir l'entier de nos besoins actuels.

On arrive alors à un petit dilemme écologique : est-ce qu'on essaie de trouver un autre moyen de produire de l'énergie ou est-ce qu'on tente de diminuer notre consommation d'énergie ?

Un particulier qui veut diminuer sa consommation d'énergie peut agir notamment dans deux domaines : la consommation de son logement et la mobilité. Diminuer la température des pièces de 1 degré équivaut à une diminution de la consommation d'énergie allant de 6 à 10%, ce qui réduit la facture énergétique annuelle d'environ CHF 150.–. D'autres mesures faciles à appliquer au quotidien sont à découvrir sur le site **www.stop-gaspillage.ch**.

Aller au travail à vélo demande 28 fois moins d'énergie

Dans le domaine de la mobilité, si on décide d'utiliser un vélo à la place d'une voiture pour aller travailler à Delémont, il faut compter environ 20 minutes pour 5 kilomètres. En prenant une moyenne d'une consommation de 7 litres aux 100 kilomètres pour une voiture, cela correspond à 3,5 kilowattheures. Ce qui signifie qu'il faudrait pédaler durant 28 heures pour fournir l'énergie nécessaire pour ce trajet en voiture.

Produire son énergie grâce au soleil

Pour produire davantage d'énergie si l'on est propriétaire, il est par exemple possible d'installer des panneaux photovoltaïques sur sa toiture. Ils sont déductibles des impôts et des soutiens financiers existent. Des informations supplémentaires sont disponibles sur **www.toitsolaire.ch**.

Ces chiffres nous amènent à des réflexions sur notre mode de vie. Est-ce que j'essaie de diminuer la température de mon logement, du moins en commençant par certaines pièces ? Dois-je vraiment prendre ma voiture chaque jour pour aller travailler ? A regarder d'un peu plus près la quantité d'énergie que ces différentes situations exigent, on se remet en question et on pense à notre capacité d'améliorer la situation.

Ce sont les petits efforts de chacune et chacun qui amènent à de grands pas pour la planète.

Retrouvez toutes les informations de la conférence sur www.agglod.ch

NOUVELLES DES PROJETS RÉGION - ÉNERGIE

Les projets « Région-énergie » portés par l'Agglomération et soutenus par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) se poursuivent et se termineront fin 2023.

Du côté de la mobilité, l'action ***« Bikeable »*** permettant aux cyclistes d'indiquer des points faibles et forts du réseau cyclable régional n'a pas rencontré le succès escompté. Les avis sont toujours bienvenus et cette plateforme est pérenne. Les jours se rallongent et s'adoucissent, présage d'une augmentation du trafic cycliste et de commentaires constructifs sur Bikeable ! Les communes sont reconnaissantes de pouvoir compter sur ces précieuses indications reçues en direct du terrain pour planifier les améliorations du réseau et soutenir sa progression.

Ces données seront utilisées pour alimenter une carte interactive du réseau cyclable, actuellement en préparation.

Du côté des bâtiments, l'inventaire des projets d'assainissement énergétiques des immeubles communaux a débuté. Les résultats sont attendus pour ce printemps. Ils offriront une synthèse des améliorations potentielles du parc de bâtiments à chacune des communes.

LE COIN DE LA MANDATAIRE ÉNERGIE

« Consommer moins et mieux l'énergie » : nouveaux ateliers proposés dans la région

Qu'est-ce qu'un kilowattheure exactement ?
Où puis-je économiser de l'énergie dans mon logement ?
Comment connaître tous les secrets de ma facture d'électricité ?

Au vu du succès rencontré par les ateliers organisés l'année passée et afin d'encourager les citoyennes et citoyens à réaliser des économies d'énergie, SACEN SA et ses communes partenaires proposent à nouveau des ateliers pratiques *« Consommer moins et mieux l'énergie »*.

Ces derniers, animés d'une façon ludique et dans un vocabulaire accessible par François Dreyer, un coach passionné qui a travaillé plus de 25 ans dans le domaine de l'énergie, permettront à chacune et chacun de se familiariser à l'énergie et de répondre à ces questions.

Un vélo un peu spécial et un wattmètre permettront de dévoiler tous les secrets du kilowattheure et de la surconsommation.

Les participantes et les participants qui souhaitent obtenir une petite analyse personnalisée de leur consommation sont invités à apporter avec eux leur facture d'électricité ainsi qu'une estimation de la surface de leur logement.

Dans tout l'Arc jurassien

Cela permettra donc à chacune et chacun de s'engager de manière concrète dans la campagne contre le gaspillage de l'énergie mise en place par la Confédération pour faire face à la crise énergétique que nous traversons.

Il suffit parfois de quelques gestes, qui deviendront une habitude avec le temps, pour réaliser des économies d'énergies substantielles.

Organisé dans le cadre d'une collaboration avec l'Université populaire jurassienne, cet atelier se déroulera le

Mardi 28 février à Delémont

D'autres rendez-vous sont également organisés dans 4 communes de l'Arc jurassien et suivis d'un apéritif :

- **Mercredi 1er mars à 19h à Saint-Imier**
- **Lundi 6 mars à 19h à Fontenais**
- **Mardi 7 mars à 19h à La Neuveville**
- **Jeudi 9 mars à 19h au Noirmont**

Plus d'informations et inscriptions sur www.sacen.ch/UPJ ou au tél. 032 421 91 62

Remarques :

- Le nombre maximum de personnes par atelier est limité à 30.
  Les premières et premiers inscrits seront les premiers servis !
- Etant donné le succès des ateliers organisés précédemment, une liste d'attente sera établie si le nombre de places disponibles est atteint.